



Assemblée générale

Distr. générale
29 mai 2017

Français seulement

Conseil des droits de l'homme

Trente-cinquième session

6-23 juin 2017

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils,
politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris
le droit au développement**

**Exposé écrit* présenté conjointement par Tourner la page,
Alliance Creative Community Project, ANAJA (L'Eternel a
répondu), Association Burkinabé pour la Survie de l'Enfance,
Association Mauritanienne pour la promotion du droit,
Association pour les Victimes Du Monde, Association
Solidarité Internationale pour l'Afrique (SIA),
L'Observatoire Mauritanien des Droits de l'Homme et de la
Démocratie, Society for Development and Community
Empowerment, organisations non gouvernementales dotées
du statut consultatif spécial**

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[15 mai 2017]

* Exposé écrit publié tel quel, dans la/les langue(s) reçue(s) par l'/les organisation(s) non gouvernementale(s), sans avoir été revu par les services d'édition.

GE.17-08616 (F)



* 1 7 0 8 6 1 6 *

Merci de recycler



Abus sexuel systématique sur les femmes de l'Eelam tamoul par l'État srilankais*

Les femmes de l'Eelam tamoul sont soumises à un grand nombre d'abus sexuels faisant parti d'une campagne d'extermination systématique contre leur nation par l'État srilankais. Ce rapport analyse les séries de violence sexuelle depuis la fin du conflit armé en mai 2009 afin de démontrer la nécessité d'une action internationale pour mettre fin à l'extermination tamoule.

Le territoire d'origine de la nation d'Eelam tamoul au nord et à l'est de l'île, maintenant considéré comme faisant partie du Sri Lanka, a été soumis à une campagne systématique de génocide par le Sinhala, la nation avoisinante, depuis que la puissance coloniale britannique est partie en 1948.

Conflit armé

De 1978 à 2009, les habitants du Eelam tamoul ont mené une campagne de résistance armée contre l'occupation militaire cingalaise dans leur patrie. Le Sri Lanka a écrasé la résistance tamoule en mai 2009. Pendant la phase finale du conflit armé, de septembre 2008 à mai 2009, l'ONU, le CICR et d'autres représentants internationaux ont été exclus de la région tamoule par le gouvernement srilankais. Au cours de cette période, encore une fois, toute une série de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, y compris le viol comme arme de guerre, se seraient produits, selon les rapports de l'ONU. Plus de 147 000 civils tamouls ont été tués ou ont disparu au cours des huit mois.

Intention d'exterminer

Les femmes d'Eelam tamoul à travers le territoire tamoul, quel que soit leur âge ou classe sociale, ont été victimes d'abus sexuels. Les ex membres du Liberation Tigers of Tamil Eelam (LTTE) sont soumis à des abus supplémentaires. Ce ne sont pas des crimes commis par quelques soldats dépravés agissant de manière isolée. Les séries d'abus sexuel soulignent une campagne systématique visant à empêcher les naissances d'enfants au sein du Sri Lanka.

Actes génocidaires d'abus sexuels sur les femmes d'Eelam Tamil depuis 2009

Malgré le progrès de l'éducation, la société de l'Eelam Tamil reste conservatrice dans ses perspectives sociales et est liée aux anciennes répartitions des rôles entre les hommes et les femmes. Préserver le corps nu (ne le dévoiler à personne) et la virginité pour son mari est considéré comme l'obligation première d'une femme.

Humiliation

Les interrogations intimes, inappropriées, aguicheuses et l'exposition forcée de femmes a entraîné dans une société patriarcale stricte des dommages mentaux irréparables. De tels actes se déroulant en public, souvent à la vue des membres de la famille, ajoutent encore plus à la torture de l'humiliation.

Mutilations

La mutilation du corps due aux tortures lors d'un interrogatoire des suspects est fréquente dans l'île. Les hommes et les femmes du territoire tamoul peuvent être trouvés avec diverses mutilations génitales à la suite de torture. Cependant, les femmes de l'Eelam Tamil, sont également sujettes à la défiguration dans le but de leur empêcher de vivre une vie normale.

À la fin de 2011, le phénomène du « grease devils » a été déclenché dans le territoire tamoule. Il s'agissait d'hommes, agissant seuls, couverts de graisse, qui apparaissaient la nuit dans des villages contrôlés par des militaires. Ils ciblaient des maisons sans hommes adultes. Les activités de ces « diables » se limitaient aux attaques sexuelles et au découpage des seins des femmes tamoules. Les maisons étaient rarement cambriolées. Les fois où le propriétaire de la maison sonnait l'alarme, les villageois poursuivaient les assaillants. Les « démons » fuyaient dans les camps militaires.

De nombreuses femmes blessées dans les derniers mois du conflit armé ont été admises dans des hôpitaux militaires contrôlés hors limite des médias ou toute autre personne indépendante. Les ordres directs ont été délivrés par l'administration militaire srilankaise effectuant des opérations inutiles comme la défiguration permanente des femmes. Dans de nombreux cas, les femmes en particulier, ayant besoin d'une intervention chirurgicale immédiate, ont été privées d'accès médical jusqu'à ce que leur état se détériore, au point où les parties du corps devaient être enlevées.

Viols

Plusieurs séquences vidéo durant les derniers jours du conflit armé et leurs conséquences immédiates montrent que les femmes capturées ont été victimes d'abus sexuels, de viols en masse et ont ensuite été abattues. Une grande partie de celles-ci ont été filmée par des soldats srilankais.

Le viol des femmes dans les zones occupées par l'armée, en particulier dans leurs propres maisons devant les membres de la famille, est régulier. En janvier 2013, par exemple, une enfant de quatre ans a été violée et laissée près d'un point de contrôle militaire. Un autre cas d'une femme tamoule handicapée mentale de 27 ans a été violée et abandonnée dans un quartier près d'un camp militaire.

Contrôle forcé des naissances

Malgré une densité de population clairsemée dans le territoire tamoul, par rapport au reste de l'île, et à la lente croissance de la population dans la région, de nombreuses femmes de l'Eelam tamoul sont forcées, par des mesures permanentes, à un contrôle des naissances dans les hôpitaux sous des ordres stricts des autorités du GoSL (Government Of Sri Lanka). Les femmes qui ont donné naissance à leur premier ou leur deuxième enfant ont été forcées d'accepter des opérations de contraception permanente.

Abus sexuels contre les ex-cadres des LTTE (Liberation Tigers of Tamil Eelam)

Les LTTE, tout en menant une campagne pour le droit à la sécession de l'État moderne du Sri Lanka, ont également mené une révolution sociale au sein de la société Eelam tamoul. Les femmes étaient impliquées dans toutes les sphères des activités des LTTE. Elles étaient au plus haut niveau de leur administration civile et de la ligne de front, gradées pareillement à leurs homologues masculins.

Depuis 2009, les ex cadres de la LTTE ont été soumis à des abus en plus de ceux menés contre toutes les femmes Eelam Tamil. Dès l'instant où les zones administrées par la LTTE ont été recoupées, les cadres ont été internés dans des camps spéciaux loin des colonies civiles pendant plusieurs années et ne sont libérés que dans les familles « hôtes ». Ils sont soumis à des interrogatoires réguliers et sont défendus d'interagir avec d'autres ex cadres de la LTTE.

Femmes tombant enceinte

Plusieurs anciennes cadres des LTTE ont été systématiquement violées alors qu'elles étaient internées dans des camps spéciaux. L'abus ne faisait pas parti d'une campagne pour « extraire » toute information : les victimes n'étaient pas interrogées. Beaucoup n'ont pas été tués après un abus. La plupart des victimes ont été libérées des camps au dernier stade de leur grossesse.

Dans le district de Jaffna, il y a eu une augmentation du nombre de bébés nés après 2009 et abandonnés dans les rues. Ce sont des bébés conçus après mai 2009. Les ex femmes de la LTTE enceintes de plusieurs mois, s'étant suicidées et admises à l'hôpital après avoir tenté un avortement à la maison sont également signalées.

Séparation

Les ex cadres féminins sont soit maintenues internées dans des camps spéciaux, soit isolées de facto dans les foyers des « hôtes ». Les hôtes sont des familles enregistrées, souvent des proches de l'individu, qui ont accepté de prendre en charge l'ex-cadre libérée et promettant de faire en sorte qu'ils réapparaissent pour des interrogatoires de routine et soient gardés loin des hommes.

En 2012, au nom de la mise en œuvre de « recommandations constructives » du LLRC (Lessons Learnt and Reconciliations Commission) du président srilankais, des dizaines de femmes, la plupart des ex cadres de la LTTE, ont été recrutées avec force dans le SLA et condamnées à l'isolement. Beaucoup ont été admises à l'hôpital avec un traumatisme psychologique. Les médias de l'État ont rapporté que les nouvelles patientes étaient possédées par des démons.

Stérilisation

La majorité des ex cadres de la LTTE mariées ont été stérilisées contre leur volonté dans l'hôpital de Vavuniya et dans les centres de détention secrets peu après leur remise à l'armée sri-lankaise en 2009. Après 2009, les civiles tamoules sans méfiance ont été forcées et obligées à être stérilisées sans leur consentement.

Les enfants des femmes qui ont accouché immédiatement après leur reddition ont été emmenés sans consentement.

Problèmes sociaux survenus après-guerre

De nombreux défis sont attendus dans toute situation d'après-guerre. Avec l'effondrement existant dans les procédures de la justice et de la grande perte de vie humaine, principalement des hommes en âge de travailler, un certain nombre de problèmes socio-économiques sont attendus. Une population principalement féminine sans moyens d'existence minimums et dominée par une armée d'occupation victorieuse composée d'hommes a créé un environnement favorable aux abus sexuels étendus.

Actes criminels sur des individus

Les individus de l'armée sri lankaise et d'autres organes officiels ont été accusés de viol et d'autres sévices sexuels contre les veuves de guerre, les filles orphelines et d'autres femmes vulnérables de la nation de l'Eelam tamoul.

Des millions de propriétés ont été détruites pendant le conflit armé. Il y a plus de 85 000 veuves et plusieurs milliers de filles orphelines sur le territoire tamoul. Plusieurs centaines de personnes ont été affectées psychologiquement par le traumatisme de la guerre. De nombreux fonctionnaires de l'État profitent des difficultés socio-économiques pour exploiter les femmes et les contraindre à se prostituer.

L'état facilite les actes criminels individuels

Chaque individu accusé d'un crime sexuel dans la patrie tamoule depuis mai 2009 a été un soldat cingalais ou un individu associé aux forces d'occupation. Aucune personne n'a été reconnue coupable dans un cas de viol dans tout le nord et l'est de l'île depuis plus de trois ans et demi.

Recommandations à la communauté internationale

Reconnaître les séries flagrantes d'abus sexuels contre les femmes de l'Eelam tamoul comme étant menées avec une intention génocidaire.

Prendre des mesures immédiates pour mettre fin à la militarisation continue du territoire tamoul, exacerbant la violence sexuelle, et obliger le retrait du grand nombre de forces srilankaises qui occupent déjà la patrie tamoule.

S'assurer que tous les Tamouls détenus dans des camps d'internement et des camps secrets spéciaux ont un accès immédiat aux agences internationales et soient libérés pour mener une vie normale au plus tôt.

Initier une enquête internationale indépendante sur le génocide des habitants de l'Eelam tamoul sur l'île pour attaquer en justice les auteurs du crime de génocide.

Conduire un référendum parrainé par l'ONU pour déterminer l'aspiration politique des Tamouls d'Eelam, à la fois dans la patrie et dans la diaspora, avec un Etat libre et souverain du Tamil Eelam comme option explicite, car c'est le moyen démocratique d'apporter une solution durable au conflit sur l'île.

*Swiss Council of Eelam Tamils (SCET), Association Le Collectif La Paix au Sri Lanka, des ONG sans statut consultatif partageant également les opinions exprimées dans cet exposé.